

boréale productive du Canada fait actuellement l'objet d'ententes à long terme pour l'exploitation forestière.<sup>10</sup>

L'exploitation forestière suppose la construction d'un vaste réseau routier pour avoir accès aux arbres à abattre. Ces routes peuvent avoir des effets importants sur les zones naturelles en donnant accès à d'autres types d'utilisateurs alors que les routes elles-mêmes (avec les zones ravagées par l'exploitation forestière) fragmentent le paysage naturel. Une fois qu'une route forestière a été construite, il est par la suite difficile de limiter l'accès aux autres utilisateurs après qu'on ait cessé cette exploitation forestière. Ces réseaux de routes deviennent donc des éléments presque permanents qui diminuent encore plus le territoire naturel laissé intact.

## LES PAYSAGES DE PRAIRIES ET AGRICOLES

Dans les parties du pays où un sol et climat favorables permettent l'agriculture, celle-ci a été la principale cause de pertes de zones naturelles. Les marécages des Prairies, les allées à basse altitude du sud de la Colombie-Britannique et les habitats de forêts caduques de l'Est ont tous été très touchés par le développement agricole. Ainsi :

- 87 p. 100 du territoire des Prairies est maintenant cultivé. Au cours d'une période de 15 ans (de 1971 à 1986), on a enregistré une diminution de 60 p. 100 des terres boisées dans les Prairies;
- 85 p. 100 des terres humides disparues dans l'ensemble du pays sont attribuables au drainage agricole des marais et marécages;
- dans la partie supérieure de la Baie de Fundy, 90 p. 100 des marais salants originels ont été asséchés et drainés pour l'agriculture;
- dans le sud de l'Ontario, 90 p. 100 des terres humides des comtés de Kent et d'Essex ont disparu depuis 1800.<sup>11</sup>

L'ampleur des perturbations imputables à l'agriculture, en particulier dans les Prairies, correspond à une tendance globale avec comme résultat que les prairies constituent l'un des écosystèmes du monde à avoir été les plus profondément modifiés. Il sera donc pratiquement impossible de protéger de vastes zones représentatives des prairies ici au Canada ou ailleurs au monde. Ainsi, on estime qu'au Manitoba, la plus importante zone d'un seul tenant laissée intacte et peuplée des hautes herbes d'origine atteint tout juste 50 hectares.<sup>12</sup>

Comme dans le cas de la forêt, les habitats naturels d'origine des prairies et des régions agricoles ont été fragmentés en petites parcelles très éloignées les unes des autres (sur le plan biologique du moins). Ces habitats fragmentés sont souvent trop petits pour accueillir des populations viables et l'isolement des habitats intacts constitue une entrave à la dispersion des graines ou à la migration des jeunes animaux vers d'autres sites.